

# Intégrer le compte personnel de formation dans la politique de formation de l'entreprise

## OBJECTIFS

---

S'approprier les mécanismes juridiques du compte personnel de formation (CPF).

Repérer les possibilités d'abondement et d'articulation du CPF avec les autres dispositifs de formation.

Maîtriser les enjeux financiers du CPF à destination des salariés.

## PUBLIC

---

Responsables et assistants de formation, DRH ou RRH, conseillers en formation d'Opca, et structures d'information des salariés.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

---

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas de chaque thème du programme (exposés suivis de périodes de questions-réponses et d'échanges avec les participants) ainsi que les documents et les cas pratiques (études de cas pratiques) utilisés durant la formation.

## ANIMATION

---

Anne Grillot, chargée d'études à la direction Juridique-Observatoire de Centre Inffo.

## PROGRAMME

---

### Un droit à l'initiative des salariés

- Principe universel du compte personnel de formation
- De l'entrée sur le marché du travail à la retraite

### Un droit d'accès à la qualification

- Le socle de connaissances et de compétences
- Les autres formations éligibles selon le statut de la personne

### Un compte, un compteur, des abondements

- Alimentation régulière
- Alimentation par les droits au DIF
- Abondements

### Les sources de financement du compte personnel de formation

- Par la contribution de 1 % des entreprises de 10 salariés et plus
- La gestion du 0,2 % CPF par l'Opca et les prises en charge
- La gestion du 0,2 % CPF par l'entreprise et les prises en charge
- Les cofinanceurs du CPF salariés : l'Agefiph, la CNAV

### La procédure de mise en œuvre du CPF

- Les caractéristiques du projet de formation
- Les étapes et délais de la procédure dans l'entreprise
- Conséquences du conseil en évolution professionnelle sur la procédure

*Cas pratiques*

## A L'ISSUE DE LA FORMATION

---

Evaluation de la formation par les stagiaires

Remise d'une attestation de fin de formation

## PARCOURS CONSEILLÉ

---

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

**Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.**

**En fonction de votre activité (entreprise, Opca, organisme de formation...), suivre les autres formations « approfondi » comme : Faire prendre en charge ses formations par son Opca, et/ou les formations « expert » comme : Utiliser les méthodes ludiques en formation.**

TOUTES NOS FORMATIONS EXISTENT AUSSI EN INTRA-ENTREPRISE

Contact

01 55 93 91 82 - [contact.formation@centre-inffo.fr](mailto:contact.formation@centre-inffo.fr)

[www.centre-inffo.fr](http://www.centre-inffo.fr) ; boutique en ligne, les sessions de formation  
4, avenue du Stade-de-France - 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex